

Juin 2024

De la volonté à l'action

Edito

Le mot du Président



Chères lectrices, chers lecteurs,
Vous avez en main le journal " **Le Bosquet** " édité par l'association Le Centre de Confignon. En premier lieu, il faut signaler le changement du

nom de notre association.

En remplaçant " **Démocrate-Chrétien** " par " **Le Centre** " lors de notre dernière assemblée générale, nous voulons suivre le mouvement, déjà entamé au niveau national et cantonal, pour supprimer la connotation religieuse, considérée comme un obstacle pour certains et mettre davantage **en avant l'humain**.

C'est cet esprit qui nous anime et qui est traduit à travers notre engagement et nos actions. Vous trouverez dans ce journal le tableau complet des thèmes touchant divers aspects de notre vie et des motions que nos élus ont développés et défendus au Conseil municipal. Un travail particulièrement laborieux, compte tenu de la période frappée par le Covid et des années qui suivent.

Enfin, nous nous réjouissons de vous annoncer l'alliance entre " **Le Centre** " et les " **Vert'Libéraux** " à Confignon, une première étape dans la perspective de rassembler celles et ceux qui partagent nos valeurs et souhaitent à travailler ensemble pour mener à bien la politique communale dans les années à venir. Bonne lecture !

Dinh Manh Uong

Président "Le Centre" Confignon

Le travail méconnu des employés communaux de Confignon

Dans notre commune de Confignon, il y a toute une équipe d'employés communaux qui travaille assidûment, mais discrètement pour que tout « roule » dans le village. Malgré leur rôle très important, ces travailleurs restent souvent dans l'ombre. Cet article met en lumière leur contribution essentielle.

Les employés communaux de Confignon jouent un rôle polyvalent et indispensable. Grâce à eux, on peut profiter d'un environnement propre, sûr et agréable tant pour les habitants que pour les visiteurs de notre commune.

Ils ont plein de missions importantes : assurer la beauté des parcs et jardins, gérer les déchets ménagers et recyclables pour protéger l'environnement, entretenir les bâtiments municipaux et même donner un coup de main logistique pendant les événements.



En mettant en lumière le travail essentiel de nos employés communaux, nous souhaitons vivement sensibiliser les

habitants à l'importance primordiale de soutenir et de valoriser ces acteurs souvent négligés de la vie quotidienne.



C'est pourquoi le parti « Le Centre » de Confignon tient à remercier les employés communaux et estime qu'il est nécessaire de revoir certains aspects de la gestion des ressources humaines pour maintenir un environnement de travail stable et attirer de nouveaux talents, tels que :

- Prévoir une allocation unique vie chère dans le budget 2025 afin de compenser le coût de la vie en constante augmentation.
- Envisager une augmentation du salaire minimum dans notre commune pour assurer que ces travailleurs soient justement rémunérés, contribuant ainsi à une meilleure satisfaction au travail.
- Eventuellement, réviser les conditions de prévoyance professionnelle pour les employés de la commune, assurant ainsi une meilleure protection sociale et une sécurité financière lors de leur retraite.

D'ailleurs, au moment du vote du budget 2024, les conseillers municipaux du parti « Le Centre » ont voté favorablement en faveur des allocations uniques de la vie chère, ce qui pourrait aider les employés « à arrondir » leurs fins de mois ainsi qu'à augmenter le pouvoir d'achat de nos habitants.

Le parti « Le Centre » s'engage fermement à veiller au plein respect des droits des employés communaux, garantissant ainsi un cadre de vie agréable et propre, tout en préservant une biodiversité florissante pour tous les habitants de la commune.

Irina Di Stefano
Conseillère Municipale

La transition énergétique c'est demain

Au mois de septembre 2023, le Grand Conseil a voté un amendement bloquant la loi sur l'énergie avec des arguments qui n'ont pas été soutenus par les milieux professionnels et mettant en danger la transition énergétique dans le Canton de Genève.

Après quelques mois de grands débats, un accord historique a été trouvé entre le département du territoire et l'ensemble des réglementations des 15 associations partenaires en faveur de la rénovation du parc bâti.

En quelques mots, le 5 février 2024, il a été décidé et validé par l'ensemble des partenaires de maintenir la valeur de l'IDC (Indice de Dépense de Chaleur) comme référence ainsi qu'une augmentation du montant des subventions passant de 50 à 500 Millions.

Pour les propriétaires privés occupants un bien entre 1 et 5 appartements, le délai d'entrée en application de la nouvelle réglementation est repoussé de 3 ans pour l'obligation de calcul de l'IDC ainsi que les audits, si toutefois les valeurs IDC dépassent les 450 MJ/m² sur 3 années consécutives.

Cela revient à dire que l'urgence de rénover un bien qui est une passoire énergétique sera en vigueur en 2030, ce qui n'empêche pas un propriétaire de prendre les devants pour être certain de toucher les subventions car celles-ci ne seront pas éternelles.

Concernant le remplacement des installations utilisant des énergies fossiles, l'obligation de l'utilisation des énergies renouvelables reste en vigueur pour



l'ensemble du bâti Genevois, individuel ou collectif.

Pour rappel, les différentes mesures ont pour objectif de permettre de réduire de 60% les émissions de gaz à effet de serre pour la fin de l'année 2030.

Paul Eugster

Conseiller Municipal

Focus sur l'accessibilité

La question de l'accessibilité de l'espace public reste un enjeu d'actualité en 2024, malgré les 10 ans de la CDPH en Suisse (nos autorités fédérales ont ratifié cette convention onusienne en 2014) et le vingtième anniversaire de l'application de la loi fédérale visant à l'élimination des inégalités frappant les personnes avec un handicap (LHand). Les médias évoquent rarement cette thématique, qui touche pourtant différentes catégories de notre population : en Suisse, une personne sur cinq est confrontée à un handicap, et parmi celles-ci un grand nombre rencontrent des difficultés dans les déplacements. En effet, nos trottoirs, nos bâtiments publics, nos espaces dévolus aux transports publics, ne sont pas toujours accessibles ; ils peuvent même mettre ces personnes en danger.

Notre Commune ne fait pas exception : certains secteurs ne satisfont pas



à un déplacement sécurisé. Cela induit un impact négatif sur l'autonomie d'une partie de notre population. C'est la raison pour laquelle notre groupe a déposé au printemps 2023 une motion invitant le Conseil administratif à mener une réflexion approfondie sur cette problématique. C'est

avec satisfaction que le Conseil municipal a plébiscité cette proposition, qui a été traitée favorablement à la Commission de l'aménagement.

Notre groupe souhaite rester activement attentif au développement de cette réflexion, d'autant plus que notre Commune connaîtra de profondes transformations ces prochaines années : le futur se doit d'être décliné à l'aune d'un espace public pensé pour toutes et tous.

Floriane Schmidt-Maarsen

Conseillère municipale

Le Centre Confignon au Conseil municipal

Au début de la législature en 2020, notre commune, comme tant d'autres, a été fortement impactée par la pandémie de COVID-19. Les restrictions, les annulations d'événements et l'isolement ont marqué cette période difficile. Cependant, au fil du temps, nous avons retrouvé progressivement notre liberté, et notre groupe s'est activement engagé pour revitaliser notre commune.

Concours d'Idées pour Dynamiser la Commune

Au printemps 2021, le groupe Le Centre Confignon a déposé la motion M173 intitulée "Préparez le début de la fin de l'ère COVID avec l'organisation d'un concours d'idées pour dynamiser la commune." Cette initiative, accueillie favorablement par le conseil municipal, a conduit au lancement d'un concours d'idées. Deux projets lauréats, proposés par des habitants et des associations locales, ont été retenus. Le premier projet consistait en une course pédestre reliant le quartier de Cressy au Village, et le second en la mise en place d'un orchestre composé de musiciens amateurs et expérimentés de tous âges. Ces projets

ont eu un succès important et ont grandement contribué à rassembler les confignonaises et confignonnais et à redynamiser notre vie communale.

Sauvegarde de la Nuit et Économies d'Énergie

Conscients des enjeux climatiques, de la nécessité d'économiser l'énergie et de préserver la faune, notre groupe a déposé la motion M182 "Pour la sauvegarde de la nuit." Cette motion demandait l'étude de l'extinction de l'éclairage public pendant les heures les plus calmes de la nuit et l'optimisation des sources lumineuses. Elle a porté ses fruits puisque, sur proposition du Conseil administratif et notamment grâce à l'impulsion de notre magistrate Nathalie von Gunten-Dal Busco, responsable du dicastère Durabilité, Environnement et Energies, un crédit a été voté pour modifier les sources d'éclairage public extérieur en LED. Cela permet de réaliser des économies d'énergie tout en contrôlant la couleur, l'intensité et les heures d'extinction. Vous avez d'ailleurs peut-être remarqué que ces nouveaux luminaires ont été installés l'année dernière. De plus, une démarche similaire a été entreprise pour modifier les sources lumineuses à l'intérieur des bâtiments communaux.

Valorisation de la Place du Village

Le Centre Confignon attache une grande importance à la place du village, véritable cœur de notre commune, qui accueille le marché deux fois par semaine et dont les terrasses ombragées sont très appréciées. En été 2021, notre groupe a déposé la motion M188 "Une place du village de qualité avec ou sans fontaine." Elle visait à remplacer la fontaine existante, hors service pour des raisons techniques, par une nouvelle installation aquatique valorisant l'espace public. Le conseil municipal a bien accueilli cette proposition, et le conseil

administratif travaille actuellement sur plusieurs variantes à proposer.

Transition Énergétique

La transition énergétique est un enjeu majeur de notre époque. Pour répondre à l'urgence climatique, la rénovation des bâtiments communaux est primordiale. La commune a entrepris un audit de tout son parc immobilier pour réduire la consommation énergétique, maintenir la valeur des immeubles et planifier les investissements nécessaires. Dans cette optique, nous avons déposé la motion M221 "**Accès citoyen à la transition énergétique**" qui propose d'étudier la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux, permettant ainsi aux citoyens, notamment les locataires, de participer activement à la transition énergétique.

Nous avons l'immense chance de vivre dans une commune magnifique où il fait bon vivre. Notre engagement pour maintenir et améliorer ce cadre de vie, tout en relevant les défis de la transition énergétique et en valorisant les futurs quartiers en développement, reste notre priorité. Ensemble, œuvrons pour continuer à offrir aux confignonaises et confignonnais une si bonne qualité de vie dans notre commune, tout en relevant les défis de demain.

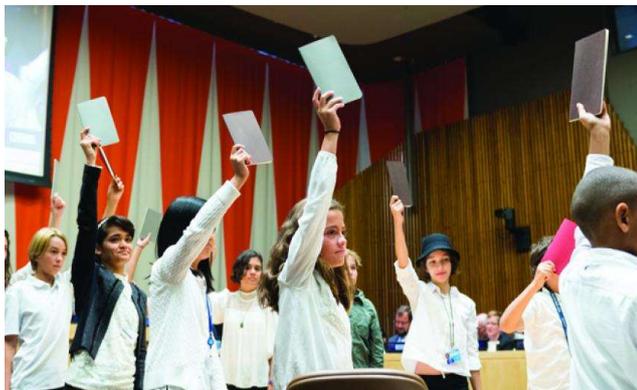
Floriane Schmidt-Maarsen, Irina Di Stefano et Paul Eugster,
Conseillers Municipaux

Pourquoi s'engager ?

Depuis mes années Collège, je me suis engagé dans différents processus visant à porter la voix de ceux qu'on n'entendait pas. Tout d'abord en tant que délégué de classe, ensuite comme membre du Conseil de la jeunesse du canton de Genève. Ce qui m'a fait envie de participer à ces différents

organes consultatifs, c'est de porter la voix de ceux qu'on entend le moins, en premier lieux des élèves et ensuite plus généralement des jeunes.

C'est en regardant le taux de participation des 18-29 ans aux différentes élections (inférieur de 15 à 20 points au reste de la population) que j'ai eu un sursaut et je me suis dit que la meilleure des manières pour changer les choses et de donné envie aux jeunes de voter, c'était de s'engager en politique.



S'engager pour donner envie à tous les citoyens de voté peu importe leurs tranches d'âge, s'engager pour participer à la construction de solutions viables et durable, s'engager pour sa commune et ses habitants. Nous avons tous des motivations différentes et des histoires diverses, mais tous les mêmes intérêts communs pour la recherche de solutions, si vous aussi vous avez des idées pour faire avancer et façonner l'avenir de notre commune rejoignez-nous !

Téo Racordon
Secrétaire

Nouveau site Internet

Premier janvier 2021, le **PDC** suisse devient "**Le Centre**". Dans la foulée, les sections cantonales et communales suivent le mouvement.

Nouvelle désignation, nouvelle dynamique, nouveau logo et nouveau **site**

internet rajeuni avec une charte graphique **moderne** commune pour toutes les sections.

Le "**Centre Confignon**" suit le mouvement en créant son portail qui est hébergé sur le site du Centre Suisse. Nous abandonnons notre ancien domaine pour vous présenter une version **plus jeune** avec des articles concernant notre commune de



Confignon.

En cours de construction, nous vous présentons nos **équipes**, nos **valeurs**, notre **journal** et les liens pour entrer en **contact** avec nous et nous **soutenir**. Nos valeurs sont toujours **l'humain au centre**, dans une **nature préservée** pour le bien de tous selon les principes du **développement**

durable dans les trois piliers, **environnement, social, économie.**

Dans un proche à venir, vous trouverez nos actions passées, présentes et à venir au sein du conseil municipal et du conseil administratif, puis, lorsque la campagne électorale 2025 aura démarré, notre programme pour la prochaine législature.

Venez nous retrouver à l'adresse :

<https://confignon.ge.le-centre.ch>

ou depuis la page du parti cantonal :

<https://ge.le-centre.ch> ,

menu : 'Le Centre Genève', 'Sections communales', 'Confignon'.

Daniel Blondin

Notre nouveau comité

Lors de l'assemblée générale du 16 avril dernier, un nouveau comité a été élu et composé de :

M. UONG Dinh Manh, Président

M. RACORDON Téo, Secrétaire

M. KORKMAZ Memet, Trésorier

Un grand merci aux membres de l'ancien comité : Mme SCHMIDT-MAARSEN Floriane, présidente et M. BATYUKOV André, trésorier, qui ont œuvré sans compter et surtout pendant les années très difficiles, frappées par le Covid

Alliance "Le Centre" – "Les Vert' Libéraux" à Confignon

Les 2 groupes politiques – "Le Centre" et "Les Vert' Libéraux" à Confignon ont décidé de se mettre ensemble en vue de la prochaine élection municipale en 2025.



Tout en gardant leur propre identité, ils entendent défendre ensemble une politique communale, basée sur la responsabilité individuelle, la solidarité et le développement durable.

Ils sont ouverts à élargir cette alliance à d'autres groupes et à toute Confignonnaise ou Confignonnais, qui partagent ces valeurs afin de former une force politique importante au prochain Conseil municipal et à l'exécutif de la Commune. Cette force sera celle des propositions et de dialogue, qui cherche à trouver des solutions pragmatiques pour la politique à mener à Confignon, dans l'intérêt de ses habitants.

Un programme de la législature 2025-2030 est en cours d'élaboration et sera publié prochainement.

Dinh Manh Uong

Président le Centre Confignon

Rejoignez-nous !

Vous y trouverez nos élus, notre programme et nos différentes publications. Toutes les personnes intéressées à s'investir pour Confignon sont les bienvenues.

<https://confignon.ge.le-centre.ch>

info@confignon.le-centre.ch

Éditeur responsable: Dinh Manh Uong
